

L'ARGUS.

MERCREDI, LE 20 SEPTEMBRE, 1826.

RIEN ne nous aurait flatté d'avantage que de rendre compte Mercredi dernier, des causes qui agissaient le plus puissamment avant, durant et après l'élection; rien n'aurait été plus à propos que d'instruire immédiatement le public sur les effets divers qu'avait produit la complication tout-à fait singulière des forces qui remuaient la machine entière. Mais chacun le sait, ce ne fut que mercredi après midi que se termina l'élection, et l'on se persuadera aisément qu'il était un peu difficile de réaliser en si peu de temps les idées nombreuses qui se présentaient, et qu'il l'était encore d'avantage, d'astreindre au travail ce jour-là, l'Éditeur et l'imprimeur qui ne manquaient pas de se laisser aller au courant qui entraînait dans des directions contraires, tous ceux que l'intérêt commun avait rassemblés. Ce ne fut donc que Jeudi matin qu'il nous fut possible de publier un petit supplément, et nous osons nous persuader que chacun de nos abonnés nous accorderont un peu d'indulgence que les circonstances semblent nous garantir de leur part, surtout lorsqu'ils se rappelleront que la semaine qui a précédé l'élection, nous avons fait paraître deux numéros.

Ce fut donc le Mardi, 12 du courant, à 9 heures du matin, que Monsr de Tonnancon, l'officier Rapporteur lut le *Writ*, la Loi, &c. Messieurs Ogden, Dumoulin, Vézina et Mondelét étaient sur le *hustings*. M. Ogden prononça avec toute la chaleur possible le discours dont nos lecteurs pourront voir la substance dans cette feuille. Nous ne devons pas comme Éditeur taire ici nos sentimens. Nous ne croyons pas que le ton tout à fait commun et vulgaire sur lequel ce Monsieur débita sa harangue, convint beaucoup dans une telle occasion. Lorsqu'un homme se présente devant un public pour réclamer des suffrages, il ne doit certainement pas faire du *hustings* une halle qui lui serve d'azile pour en lancer contre les uns et les autres, des traits émoussés et grossiers, qui annoncent que celui qui en fait usage est ou trop peu instruit pour mieux agir, ou trop sardonique, pour se modérer au point de se renfermer dans les bornes de la décence. Quel pourrait être le but de ce Mr. en injuriant et les présens et les absens? Quelles pouvaient être les vues de ce grand homme qui est le Solliciteur Général du Bas Canada? Était-ce de se montrer à découvert? Était-ce de profiter de ce moment pour assouvir la rage qu'il paraît avoir pour un parti, comme il le dit, qui veut la ruine du pays? Était-ce pour fatiguer les esprits au point de les empêcher de goûter de bonnes raisons? Était-ce pour suppléer à une absence de raisons légitimes? Était-ce enfin pour provoquer ses adversaires au point de les empêcher de parler avec cette modération qui doit caractériser l'homme public, et qui le distingue si peu? Ce sont autant de questions qui, nous l'espérons, recevront de la part de ceux qui voudront bien le faire, la solution que l'état des choses et la nature des circonstances, données certaines, dicteront à ceux qui se livreront un instant à ces combinaisons politiques. Quant à nous, prenant pour moyen de raisonnement, les choses mêmes, nous pensons que cette manière qu'a employée le Solliciteur général de haranguer le peuple, ne convenait ni à l'importance du sujet, ni à la situation qu'occupe ce Monsieur. Il ne s'agit que d'entendre tant soit peu les usages sociaux, pour se convaincre que les citoyens d'une ville ne doivent pas être les victimes d'un orateur qui croit faire preuve de grands talens oratoires et d'esprit; en se permettant des expressions triviales, et des expressions indignes d'un auditoire aussi respectable.

Mr. Dumoulin, après avoir exposé laconiquement mais posément et avec cette déférence pour le public, qui sied à un homme qui vient réclamer le soutien d'un peuple, les devoirs

des Représentans et les droits des constituans entra dans les raisons qui devaient convaincre les électeurs de la nécessité de faire choix d'un autre homme que son adversaire. Sans insister beaucoup sur les avantages que lui donnaient sur M. Ogden, et son état et sa résidence au milieu de ses consitoyens, il appuya néanmoins assez pour faire sentir les conséquences qui devaient résulter par rapport à la ville des Trois Rivières, surtout du choix que l'on ferait de Mr. Ogden. Passant ensuite à l'Union, il fit voir que Mr. O. en suivant la mesure qu'il avait proposée à la Chambre, n'aurait pas rempli les vœux de ses constituans. S'attachant ensuite à la situation de M. O. il fit sentir les inconvéniens qui en pourraient résulter. Il lui fallut répondre aux injures que son adversaire avait eu l'illibéralité de vomir contre lui, mais il le fit, comme tous les auditeurs l'ont entendu, avec cette réserve qui convient à l'homme qui connaît la différence qu'il y a entre une assemblée et une halle, &c.

Pour des raisons bien connues, qu'il nous suffira de dire ici que Mr. Mondelét s'est vu obligé de repousser les insultes, dignes de celui qui lui avait fait, par des armes à peu près semblables, mais maniées, comme tous le savent, avec moins de brutalité que son adversaire ne l'avait fait. Il donna ensuite les raisons qui devaient agir sur les électeurs pour les faire considérer comme majeures les trois principales objections que l'on faisait contre Mr. Ogden. &c.

Mr. Vézina prononça ensuite un discours qui coula véritablement comme du miel et si bien, qu'on aurait pu s'y méprendre, si l'on n'avait pas vu qu'il n'y avait rien de tel pour applanir la langue, que la friction douce de la Robe de Soie. Après avoir assuré le public qu'il n'était d'aucun parti, il s'appliqua beaucoup à vouloir convaincre l'auditoire que la robe de soie ne change que le costume et non pas les sentimens. Il assura les auditeurs, qu'il ne reconnaît plus la ville des Trois Rivières si elle se comportait en cette occasion autrement qu'elle ne l'avait fait dans le grand nombre d'années qu'il y avait demeuré. Il nous rapporta ensuite les conversations qu'il avait eues avec M. Viger au Parlement, lors de la fameuse question des Juges, et après nous avoir humblement assuré que M. Papinrau et M. Viger ne l'avaient jamais mené par le nez, il crut devoir nous faire sentir la liaison qu'il y avait entre le commencement et la fin de son discours, et après nous avoir répété qu'il n'était d'aucun parti, il invita les électeurs à suivre son exemple en votant pour Mr. Ogden.

Les discours finis, l'on procéda à prendre les votes et le *Poll* se tint ce jour-là, jusqu'à 5 heures du soir. L'état des suffrages offrit alors une majorité de 13 en faveur de Mr. Ogden, quoique ce Mr. observait alors qu'il avait une majorité de 19.

Ce serait peut être ici le lieu de remarquer que M. Dumoulin, la veille de l'élection, sentant de concert avec ses amis et soutiens, de quelle importance il était pour le maintien et la conservation de la liberté des électeurs, de s'opposer au désir qu'avaient manifesté l'officier rapporteur et autres personnes, de conduire et de ranger sur la place d'élection, les Connétables armés de leur bâtons, fit protester contre l'illégalité de cette mesure, en sorte que l'ordre qu'avaient pris les Connétables de se tenir sous les armes auprès du *hustings*, ne fut pas suivi le lendemain de l'exécution qu'on avait projetée, et ce ne fut que dans le cas de tumulte, que Mr. l'officier rapporteur Dinter passa l'autorité que lui donne la XXIXe. clause du Statut, de se faire aider, &c.

Le lendemain à 9 heures A. M. l'officier rapporteur fit l'ouverture du *Poll*, et ce ne fut que vers midi et demi que Mr. Dumoulin s'apercevant que Mr. Ogden avait une majorité, eut de son devoir de s'abstenir de produire encore un certain nombre de votes, prévoyant qu'il n'atteindrait pas au même nombre que son adversaire. Par prudence, pour éviter les excès, aux quels des esprits montés auraient pu se porter, M. Dumoulin entra, d'après l'avis de ses amis et des notables de son parti, sur le livre de *poll*, une objection générale, qui du consentement par écrit de Mr. Ogden, aura, si les circonstances l'exigent, les mêmes effets qu'un protest par deux notaires, qu'aurait fait faire, M. Dumoulin, contre l'illégalité de l'élection tout tous rapport, n'est-il pas jugé à propos de s'en abstenir pour les raisons que nous venons de donner, aux environs de la clôture.

Il est bon que le public sache, qu'un grand nombre de votes ont été sujets à objections, et qu'avantage en pourra être pris en temps et lieu, si les personnes qui le peuvent faire le jugent à propos. Nous devons aussi mentionner que la chaleur des esprits qui se faisait remarquer, au commencement de l'élection, et que n'avait pas contribué à calmer le discours furieux de M. Ogden, faisait appréhender des résul-

tais pires que ceux dont nous avons été et de moins. Mr. Dumoulin accompagné d'un nombre respectable de notables, fut reconduit chez lui; il se rendit à l'élection avec joie et courage, que la perte d'une victoire est souvent l'effet du HASARD et de CAUSES qui ne font rejallir aucun blâme sur ceux qui combattent avec honneur et intrépidité!

Mr. Ogden reçut ensuite les honneurs du triomphe que lui décernèrent ses électeurs en le promenant par toutes les rues de cette ville, le portant sur les épaules, faisant des pauses à la porte de chacun de ses électeurs, faisant entendre les airs de leurs cris joyeux. La procession triomphale et étatique finie, le cortège reconduisit celui qui en était l'objet, chez M. HART, où plusieurs de ses amis le félicitèrent joyeusement, sans doute sur son bonheur.

Nous sommes entré dans beaucoup de détails, mais nous ne sommes pas sans savoir qu'ils intéresseront un grand nombre de lecteurs qui n'ont pas eu occasion de les connaître. Une élection telle que la dernière, sur les résultats de laquelle chacun, à l'exception de peu, paraît avoir pris un grand intérêt, nous semble devoir piquer la curiosité de tous. Il n'est pas besoin de dire que nos prochains numéros offriront aux lecteurs d'autres espèces de particularités. A mesure que le temps et la vérité leveront le voile que les trames clandestines et les menées mystérieuses ont répandu sur la vaste étendue des *TCURS* d'élection, nous serons les échos fidèles des accents plaintifs sans doute, dont la vérité outragée percera le cœur des *FOUR* qui ont fait naître d'en être les partisans dissimulés.

L'abondance de matière, nous prive du plaisir que nous aurions éprouvé, en mettant sous les yeux des lecteurs, quelques remarques sur la manière dont se conduisent les élections en Angleterre. Ce sujet si intéressant sera un peu développé dans notre prochain numéro; et nous saisirons en même temps l'occasion de parler de l'élection du Lord Nugent pour Aylesbury, dont les détails devraient servir de préceptes à ceux qui ont recours, pour parvenir à leurs fins, à des moyens un peu moins honorables, que ceux dont se sont servis ces électeurs si respectables, les soutiens du Lord Nugent.

Nous publions dans ce No. la substance du Discours de M. Ogden, qui nous a été communiqué par un de nos correspondans. Il peut se faire qu'il y ait eu beaucoup de choses d'omises, mais au moins nous croyons que ce fragment ne s'écarte pas de la vérité. Quant à nous, nous laissons au public d'apprécier les talens en tous genres de l'orateur, par l'échantillon de son chef-d'œuvre, d'éloquence, d'autant plus admirable qu'il paraît être le fruit d'un travail opiniâtre et de considérations bien mûries; ce qui, bien entendu, ne veut pas dire, que tout fruit mûr soit bon.

Aux Libres et Indépendans Electeurs de la Ville des Trois-Rivières.

MESSIEURS,

JE croirais manquer à un des plus grands devoirs, celui de la reconnaissance, si je ne profitais de cette voie publique, pour faire mes plus sincères remerciemens à ceux d'entre vous qui m'avez accordé vos généreux suffrages, à la dernière élection qui a eu lieu le Mardi et Mercredi dernier. Quoiqu'il m'en ait pas réussi, je vous assure, Messieurs, que je m'estime extrêmement honoré de la respectabilité et de l'indépendance de mes fidèles supports en cette occasion. Soyez assurés que je n'oublierai jamais une telle marque de confiance et que je ne négligerai aucun moyen de vous témoigner ma gratitude si jamais il devient en mon pouvoir de le faire. Je ne dois pas passer sous silence la conduite libérale d'une certaine partie des supports de Mr. Ogden, je leur en fais mes remerciemens, ne pouvant autrement soutenir ce Monsieur, sans travailler directement contre moi.

Je me réserve dans une adresse particulière de faire les remerciemens mérités à la Société DE TROMPEURS, GARÇONS ETTES & C^o. qui malheureusement s'est mise au jour d'une manière alarmante en cette élection, surtout dans des caractères qui auraient du montrer le bon exemple à cette ville entière; mais point de fiel en cette adresse, que la reconnaissance seule y trouve sa place. Veuillez en outre une fois, Messieurs, vous à qui cette lettre s'adresse, recevoir mes sentimens de gratitude les plus profonds, et me croire pour la vie,

Votre très-Obeissant,
Et Très Dévoué Serviteur,
P. B. DUMOULIN.
Trois-Rivières, 15 Sept. 1826.